



Erreur tarif commande en attente

Par **ben2A**, le **23/02/2010** à **21:06**

Bonjour à toutes et à tous,

voilà le tire du message que j'ai reçu ce jour du service comptabilité d'un site de vente d'article de loisirs.

Il concerne l'achat en ligne, le 13 février d'un article facturé 149,90 euros sur le site. J'ai effectué le règlement par CB, reçu un mail de confirmation avec facture.

Et aujourd'hui je reçois donc ce mail:

"

Bonjour,

Monsieur,

Nous accusons réception de votre paiement concernant votre commande N°
XXXXXXXXX.

Il apparaît que vous souhaitez XXXXXXXX au tarif de 235€ et non 135€ comme mentionné par erreur sur votre bon de commande.

Vous voudrez bien nous adresser dans le meilleurs délais la différence qui résulte de cette erreur afin que nous puissions vous envoyer votre commande. (100€)

Salutations,

Service Comptabilité,

www.XXXXXXXXXXXXXXXXXX.com"

Est-ce que je peux demander, en étant dans mon droit, qu'ils respectent leurs engagements premiers ou au pire le remboursement?

Merci pour vos réponses.

Par **ben2A**, le **26/02/2010** à **18:02**

Bonsoir à toutes et à tous,

puis-je espérer concrètement une réponse ou seulement espérer?

Par **ben2A**, le **01/03/2010** à **21:44**

Merci pour tout, vraiment très efficace...